

*Recours au Règlement*

Pourquoi le ministre a-t-il plutôt réduit le programme des Affaires indiennes de 136 millions de dollars?

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)):** Madame la Présidente, le logement est évidemment très important pour les autochtones au Canada, et c'est pour cette raison que nous avons accru de 34,2 p. 100 les fonds réservés au logement autochtone au Canada. Nous continuons d'accroître le nombre de mises en chantier et nous collaborerons avec les collectivités autochtones pour nous assurer que le programme se concrétise.

**Mme le vice-président:** J'aurais voulu que l'on puisse poser davantage de questions aujourd'hui. Il y a deux questions, notamment, que j'aurais voulu que la Chambre entende. Mais nous n'avons malheureusement pas le temps. Je sais bien que deux députés avaient demandé à prendre la parole mais, compte tenu de tout le désordre que nous avons eu aujourd'hui, nous n'avons tout simplement pas le temps de les entendre.

Le leader parlementaire du gouvernement a la parole pour invoquer le Règlement.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, au cours de la période des questions, pendant que le ministre des Finances répondait à une question du député de Cap-Breton—Richmond—Est, celui-ci a crié assez fort pour que tout le monde l'entende que le ministre devait être drogué.

Or, madame la Présidente, je crois que cette observation est injustifiée, antiréglementaire et contraire aux coutumes de cette Chambre. Je demande donc au député de se rétracter.

**M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est):** Madame la Présidente, vous savez et la présidence n'ignore pas que les mots que j'ai employés ne sont pas antiréglementaires. Ils ne figurent dans aucune des listes de mots considérés comme antiréglementaires. Toute-

fois, par respect pour la présidence, je me rétracterai volontiers si la présidence le juge opportun.

Mais, pendant que j'y suis, madame la Présidente, j'espère que le ministre des Finances en profitera pour en faire autant car, par deux fois, il a accusé les députés de ce côté-ci d'abuser et d'encourager les gens à abuser de l'assurance-chômage.

Donc, je vais me rétracter et j'espère que le ministre en fera autant.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Je n'ai pas accusé les députés d'en face d'abuser du programme de l'assurance-chômage. J'ai dit que non seulement ils toléraient, mais ils encourageaient les abus de ce programme.

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame la Présidente, durant la période des questions, le ministre n'a peut-être pas prêté des motifs à qui que ce soit, mais il vient d'en prêter à l'opposition. Nous ne fermons pas les yeux sur les abus et nous ne les favorisons pas non plus. Ce que nous condamnons, c'est l'insensibilité du gouvernement.

Madame la Présidente, si le ministre ne retire pas cette observation, je propose que nous vérifions pour nous assurer qu'il n'a pas porté atteinte aux privilèges des députés.

**Mme le vice-président:** Si on fait un petit recul, on s'aperçoit que l'honorable leader du gouvernement à la Chambre des communes a rappelé à la Chambre une chose qui avait été dite durant la période des questions et que la présidence n'avait pas entendue. Le député de Cap-Breton—Richmond—Est a répondu que l'expression ne figurait pas sur la liste des termes non parlementaires, mais je pense qu'avec son expérience à la Chambre il sait que lorsque cela crée le désordre à la Chambre, la présidence sera très probablement portée à considérer qu'elle est non parlementaire. Je remercie le député d'avoir retiré ses paroles.

En ce qui concerne la proposition du député de Churchill, si après avoir relu le compte rendu, nous nous apercevons qu'il y a quelque chose de répréhensible dans la déclaration du ministre, nous en saisissons la Chambre. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.